

Le marché du bois au printemps 2004. Hésitations...

Résineux

Cet hiver a permis de poursuivre le destockage des bois sous aspersion mais pas encore de les solder complètement, il faudra attendre la fin 2005. Cette situation continue à peser sur le marché notamment des bois moyens. Devant la crainte d'attaques des scolytes, les scieurs sont très attentistes dans leurs achats de bois.

La demande en petits bois d'épicéas frais a été forte cet hiver aussi bien à destination des papeteries pour les rondins de trituration qu'à destination des scieries pour les petits sciages de classes 1B, 2A et 2B. Ce phénomène se ralentit depuis ce printemps du fait de difficultés de vente des sciages ; il s'accompagne d'une baisse de 5% des prix des sciages frais.

Les résineux de qualité emballage trouvent toujours encore preneur grâce aux contrats d'approvisionnement pris par la coopérative avec plusieurs scieries locales. Les prix restent stables entre 19 € et 24 €/M³. Les dépérissements de sapins et les épicéas scolytés risquent cependant de rapidement saturer la filière emballage cet été.

Peupliers

La demande en bois de qualité emballage - palette existe et la coopérative est bien engagée avec les principaux utilisateurs pour garantir un débouché à ces bois sur la base de 30 €/M³. La sécheresse de 2003 a facilité l'accès des exploitants à la plaine populeuse du Pô en Italie qui ont donc alimenté les grandes unités de déroulage italiennes ; la demande en qualité déroulage est donc restée faible cet hiver.



Feuillus

Les bois de 2^e classe (ttes. essences confondues) et les qualités C et D trouvent difficilement des débouchés.

Les gros hêtres blancs de qualité B se situent autour de 100 €/M³ tandis que le gros chêne de qualité B se situe dans une fourchette de 85 à 215 €.

Le marché du feuillu est actuellement en pleine réforme structurelle liée à l'exportation de la matière brute vers l'Asie et au raz-de-marée des feuillus de l'Est.

Monsieur René Maechler a dressé un tableau noir des scieries feuillus en Europe dans une interview accordée au Bois National : "Il est urgent de l'admettre : nous entrons dans le syndrome qu'a connu l'industrie du textile". L'atout que nous possédons et conserverons en France, grâce aux propriétaires forestiers, restera la chance d'être à proximité des plus beaux massifs feuillus mondiaux.

C.H.

Permanences hebdomadaires des techniciens (du mercredi de 9 h à 12h)

Plaine d'Alsace
Christian MERTZ
à Schiltigheim
Tél. 03 88 19 17 92
Fax 03 88 62 42 73

**Vallée de la Bruche
et Val de Villé**
Frédéric SAEMANN
à Schirmeck
Tél. 03 88 97 86 20
Fax 03 88 47 46 45

**Vosges du Nord et Alsace
Bossue**
Claude HOH, Véronique MERTZ
et Franck LAMAY
à La Petite Pierre
Tél./Fax 03 88 70 49 28

**Atelier de cartographie
Animation foncière**
Frank BEAUBOIS et Alban DEPAIX
à Schiltigheim
Tél. 03 88 19 17 92
Fax 03 88 62 42 73

Sommaire

De la forêt en Mongolie ? p2



Amélioration du foncier forestier... on continue !!!.. p3

Circulation de la sève p4

Encart cosylval, compte rendu activités

Dépérissement du sapin pectiné p5



Marché du bois p6



Editorial

BOIS ET FORETS 67 ET COSYLVAL : UN PARTENARIAT NATUREL

BOIS & FORETS 67 , Groupement de Développement Forestier, œuvre depuis bientôt 40 ans au service de la forêt privée Bas- Rhinoise.

Notre activité s'est centrée depuis l'année 2000 sur trois domaines :

- ▶ Information et formation des propriétaires forestiers par les réunions d'information et les visites conseils.
- ▶ L'amélioration du foncier forestier par la mise en œuvre de bourses foncières et la prime à l'agrandissement de l'unité de gestion.
- ▶ La réalisation concertée de chantiers pour les travaux sylvicoles, les plantations et l'exploitation des bois dans les propriétés de petites surfaces

Ces activités s'appuient sur un atelier cartographique bien équipé et efficace.

Les soutiens financiers importants de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin, nous permettent de mettre à la disposition des propriétaires forestiers privés une équipe de 4 techniciens motivés et compétents dans leur domaine.

COSYLVAL Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace crée fin 1999 a pris le relais de SYLVAL .Elle emploie une équipe de 4 techniciens forestiers (les anciens de Bois et Forêts). Elle permet à nos membres de trouver, en complément à notre activité de sensibilisation et d'information, un appui technique pour les travaux d'entretien, un support juridique pour les demandes de subvention et une solution pour la vente des petits lots de bois.

Les missions de chaque organisme sont claires Elle s'inscrivent dans un partenariat naturel et clairement défini :

- **Bois et Forêts 67** : assure le Conseil , l'Information, l'animation des projets d'intérêt collectifs, le regroupement des chantiers dans la petite propriété morcelée .
- **Cosylval** : assure la réalisation des travaux forestiers, les plantations, l'approvisionnement en plants, la mise en marché des bois et les services pour la gestion des forêts .

Chaque propriétaire forestier peut trouver au sein de ces deux structures une gamme complète d'activités et de services qui lui permettra de concrétiser les projets pour ses parcelles forestières.

Hubert OTT,
Président de Bois & Forêts

De la forêt en Mongolie ?

La Mongolie est grande comme trois fois la France avec seulement 8 % de forêts en surface (9,4 millions d'hectares). Elle reste avant tout un pays de steppes.

Les territoires boisés sont surtout situés au nord du pays vers la frontière russe dans la zone climatique boréale où les températures peuvent descendre jusqu'à - 60 °C. Les principales essences sont essentiellement résineuses : mélèze de Sibérie (*Larix sibirica*), sapin de Sibérie (*Abies sibirica*), pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), pin de Sibérie (*Pinus sibirica*) et un épicéa (*Picea obovata*). Le mélèze est l'essence prépondérante des forêts mongoles mais sa croissance est très lente (150 ans pour un arbre de diamètre 30 cm à hauteur d'homme).

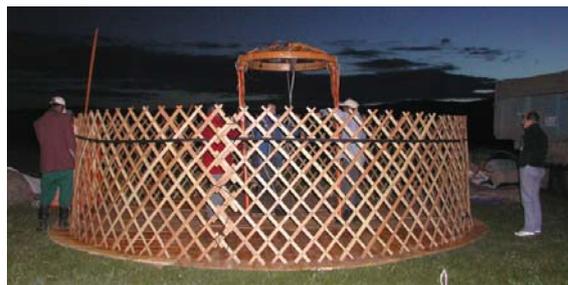
Toutes les forêts sont propriété de l'Etat qui peut délivrer des concessions à des entreprises ou à des particuliers mais également à des communautés forestières (Community Forestry Group).



Forêt claire de mélèzes

Ces communautés peuvent bénéficier de la jouissance d'un territoire forestier durant 15 ans pour le bois de feu et les produits de la forêt tels que les pignons de pins (dont la récolte est très développée en Mongolie au mois de septembre) ; elles reçoivent aussi des contrats de l'Etat pour tenir des pépinières et reboiser les terrains. Ces concessions aux communautés sont très strictes mais permettent de conforter les populations locales dans une gestion durable des forêts.

Ce pays a été très malmené depuis une décennie par le climat : grands froids qui ont gelé les troupeaux sur pied et feux de forêts récents. 2002 a été année noire pour les forêts de la Mongolie : près de 20 % des réserves forestières ont été réduites en cendres durant l'été par plus de 150 incendies.



Montage de la yourte

La commercialisation intensive de yourtes vers l'étranger, il s'agit de la tente traditionnelle des éleveurs nomades à ossature en bois engendre une grande consommation de bois.

La Chine qui a pris des mesures draconiennes pour limiter les coupes de bois sur son territoire a aussi obligé l'industrie chinoise à recourir aux importations de bois ; ces importations massives ont déplacé le problème écologique de la déforestation vers les pays voisins dont la Mongolie.



Steppes et forêts de la Mongolie

Les forêts mongoles ne sont pas utilisées au jour d'aujourd'hui comme une ressource minière, une politique de gestion durable existe et elle s'appuie aussi sur les traditions des populations. Une meilleure connaissance de cette ressource en terme de surface, de types de forêts et de fonctionnement écologique est également engagée à l'aide des outils modernes de la foresterie comme les photos satellites et le GPS. Le pays est aidé en cela par des coopérants européens et les connaissances de la foresterie sibérienne russe.

C.H. et V.M.



Bois de bouleaux avec semis de pins de Sibérie

Dépérissement du sapin pectiné



Décollement de l'écorce du tronc

Le pissode du sapin (*Pissodes piceae*) est un charançon spécifique du sapin pectiné et qui ne se retrouve que sur le tronc de l'arbre. Il s'agit d'un ravageur de faiblesse en conditions normales de végétation, mais pouvant pulluler en cas d'accidents climatiques tels que la sécheresse de 2003. Il provoque des mortalités disséminées dans les peuplements, phénomène que nous avons déjà observé cet hiver à Bust et à Marmoutier.

Les symptômes que l'on peut observer sont :

- Brunissement du houppier,
- Décollement de l'écorce,
- Suintement de résine le long du tronc,
- Présence de trous de pics,
- Galeries rayonnantes depuis un point central et se terminant en logette.

L'évacuation rapide de ces bois hors de la forêt contribuera à diminuer les populations d'insectes et permettra aussi de vendre ces bois encore convenablement ; le sapin est une essence qui se déprécie vite et cet été ces bois seront au mieux encore de qualité palette-emballage.

Ces dépérissements sont avant tout les révélateurs de conditions stationnelles limites pour le sapin ; ils ne sont pas susceptibles de prendre l'ampleur des dépérissements dûs aux scolytes de l'épicéa.

C.H.

Comme malheureusement chaque année depuis 2001, les scolytes de l'épicéa vont recommencer leurs méfaits à partir des mois de mai et de juin.

Les populations sont à des niveaux très élevés, ces insectes ont profité des températures caniculaires ininterrompues de 2003 pour se reproduire frénétiquement. Les exploitations du printemps restent les plus décisives car ce sont celles qui permettent de sortir le plus d'insectes des forêts.

Nous ne pouvons malheureusement que souhaiter que le printemps et l'été soient pluvieux et limitent donc leurs vols et la prolifération.

Les techniciens de la forêt de BF 67 et Cosylval sont à votre service pour vous conseiller dans les diagnostics et vous aider

dans les exploitations et les ventes des bois scolytés.



Brunissement du houppier

Les rendez-vous du Printemps

16 avril à La Petite Pierre
Reconstruire une petite forêt.

23 avril à Urmatt
5 ans après la tempête.

4 mai à Zittersheim
Les cours d'eau dans les Vosges du Nord.

4 juin à Breitenbach
Gestion en commun de la châtaigneraie.

23 juin à Weyersheim
Les rouilles du peuplier

Nouvelles Grèves

Embauche d'un nouveau technicien à Bois et Forêts : Frank Lamay s'occupera du programme de visite-conseil et des petits chantiers dans le secteur de La Petite Pierre.

Où en est-on à la scierie SIAT ?
La reconstruction avance bon train. L'activité va redémarrer au mois de juillet 2004 avec les premiers essais de sciages.



Circulation de la sève et résistance à la sécheresse : à chaque arbre sa défense

La météo extrême de l'été 2003 a mis les forêts à rude épreuve. En réaction les végétaux développent des stratégies pour éviter le stress hydrique. Ils s'adaptent à la quantité d'eau disponible dans le sol et peuvent réduire la transpiration de leurs feuilles.

L'eau un élément essentiel de la forêt

L'écosystème forestier est composé à 90 % d'eau mais cette eau n'est pas fixée, elle est en perpétuel mouvement dans les différents compartiments de l'environnement et notamment dans le système sol – plante – atmosphère. L'énergie solaire permet de maintenir cette eau en mouvement, elle joue le rôle de moteur du cycle de l'eau. Un arbre adulte peut transpirer jusqu'à 500 litres par jour.



Circulation de la sève brute

La sève brute, composée d'eau et de sels minéraux, est absorbée par les jeunes racines dans le sol. C'est essentiellement la capillarité, phénomène qui permet à un liquide de monter dans un tube très fin malgré la gravité, qui constitue la base physique de la circulation de l'eau dans les vaisseaux du bois mais elle ne peut pas expliquer simplement et à elle seule ce phénomène. La sève brute est également tirée depuis les feuilles par la transpiration ; la transpiration s'effectuant via des pores minuscules, dénommés stomates, situés essentiellement sous la feuille. Cette sève brute n'est donc pas sous pression mais en dépression ce qui évite également à la plante de se vider de son eau suite à une blessure.

L'embolie estivale

Quand le sol est en état de sécheresse, et si le climat produit des conditions de forte transpiration, deux situations souvent réunies en été, on assiste à une déshydratation partielle de l'arbre et en particulier des organes périphériques comme les feuilles et les rameaux. Cette déshydratation entraîne souvent la pénétration d'air dans les vaisseaux et produit un bouchon de gaz irréversible qui bloque le passage de la sève : c'est l'embolie. Ce phénomène

est d'ailleurs décelable à l'aide de certains appareils à ultra-sons. Mais les arbres possèdent des mécanismes plus ou moins efficaces de réparation tel la formation annuelle de nouveaux éléments conducteurs, visibles dans le cerne du printemps.

Stratégie des arbres vis-à-vis de la sécheresse

L'olivier peut économiser l'eau disponible en diminuant l'ouverture des stomates et ses vaisseaux peuvent supporter des tensions très fortes. Le cèdre tolère également des dessèchements importants, la fermeture complète des stomates n'intervient que peu de temps avant le seuil critique.

Certains arbres évitent complètement la sécheresse en transpirant généreusement grâce à une eau abondante dans le sol mais si cette eau venait à manquer l'arbre mourrait rapidement.

Mais toutes ces stratégies de survie se font toujours au détriment de la croissance. Pour se développer convenablement, les plantes ont besoin d'un apport régulier d'eau. Les conséquences de la sécheresse de 2003 ne seront visibles sur les arbres adultes qu'à partir de ce printemps 2004 que l'on ne peut souhaiter que pluvieux.

C.H.

Déclaration des dégâts de la sécheresse 2003 sur les jeunes plantations forestières

Les conditions climatiques exceptionnelles de l'été 2003 peuvent ne pas permettre aux bénéficiaires de subventions à l'investissement forestier, accordées depuis le 1er janvier 2000, de remplir les engagements techniques souscrits dans les décisions juridiques attributives des subventions (notamment le taux de réussite de 80 %).

La sécheresse de l'été 2003 ayant été notifiée à la commission européenne comme un cas de force majeure, les dispositions réglementaires européennes prévoient que les bénéficiaires d'une aide doivent déclarer au service instructeur les surfaces de plantations forestières sur lesquelles ils ne seront pas en mesure de tenir leurs engagements du fait des dégâts consécutifs à cette sécheresse ; ces déclarations seront recevables jusqu'au 30 juin 2004.

Le formulaire régional de déclaration est disponible à la DDAF ainsi qu'à la maison de l'agriculture.

Les techniciens de Cosylval s'occuperont des déclarations relatives aux dossiers de nos adhérents.

Amélioration du foncier forestier... on continue !!!

En tout début d'année, Bois et Forêts 67 a eu l'immense satisfaction de se voir confirmer par le Conseil Régional d'Alsace la prolongation du dispositif d'aides pour l'amélioration du foncier forestier, et ce, jusque fin 2006. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le Conseil Général du Bas-Rhin s'est engagé quant à lui à soutenir l'organisation et l'animation des bourses foncières forestières par le financement du poste de technicien chargé du programme foncier pendant les 3 prochaines années.

La décision de nos élus vient donc couronner deux années d'efforts pendant lesquelles il a fallu être patient, convaincant, persuasif mais aussi

inventif et novateur. Le résultat : La réduction du morcellement dans nos forêts est considérée unanimement par les propriétaires-sylviculteurs comme une priorité.

Il faut rappeler que la création et l'agrandissement de propriétés forestières homogènes constituent un enjeu fort pour l'aménagement de l'espace (et pas seulement forestier) et la dynamisation de la filière bois. Et c'est bien dans cet état d'esprit, que Bois et Forêts 67 souhaite animer ce programme afin de permettre et d'améliorer la valorisation de la ressource bois et de gérer durablement celle-ci.

Quelques chiffres

Nombre de parcelles mutées primées	Surface totale primée bénéficiaires	Nombre de propriétaires d'acquisition	Nombre de parcelles en cours
407	70 ha	134	50

Quelques rappels

Tout propriétaire qui acquière une ou plusieurs parcelles boisées ou à boiser peut faire une demande de prime à l'amélioration du foncier forestier auprès de Bois et Forêts. Pour bénéficier de la prime qui s'élève de 230 à 800 € en fonction du nombre de parcelles achetées, le propriétaire doit répondre à 2 exigences principales :

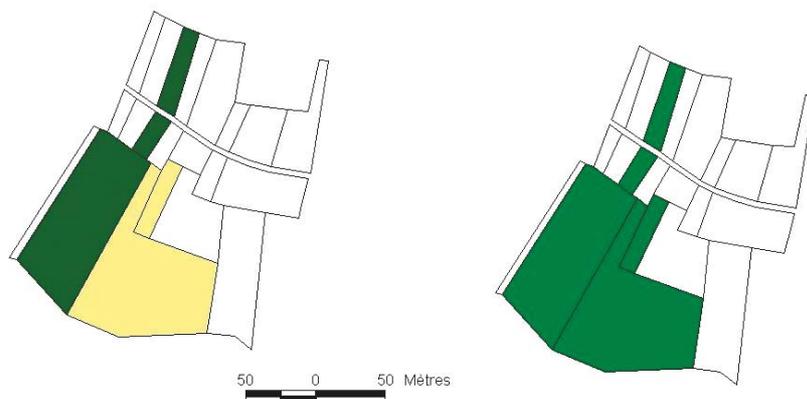
- ▶ il doit déjà être propriétaire forestier dans la même section cadastrale que les parcelles faisant l'objet de la demande de prime
- ▶ prendre l'engagement pendant 15 ans à maintenir la destination forestière, à ne pas démembrer et à gérer en " bon père de famille " les parcelles ayant fait l'objet de la demande.

Rappelons également qu'aux aides régionales s'ajoute la possibilité de bénéficier de l'exonération des frais d'enregistrements de l'acte de vente. Attention cependant, cette exonération n'est encore valable que jusqu'à la fin de cette année.

A.D.

Situation initiale: Propriété composée de 03 parcelles occupant une surface totale de 60,77 ares.
Type de peuplement: taillis de châtaigniers. Taillis agés sans avenir
en ce qui concerne les parcelles à vendre

Situation actuelle : Unité de gestion composée de 05 parcelles occupant une surface totale de 1 ha 32 ares
Objectif: production de bois d'oeuvre feuillu de qualité



UN EXEMPLE D'AGRANDISSEMENT D'UNE PETITE PROPRIETE FORESTIERE

□ Parcellaire
■ Unité de gestion initiale
■ Parcelles à vendre

Travaux envisagés: Balivage du jeune taillis.
Coupe à blanc dans le taillis âgé.
Plantation en hêtre et merisier en enrichissement dans le taillis.
Plantation en plein dans la zone coupée à blanc

